

membres de la Chambre m'ont souvent demandé des renseignements au sujet de cette grande organisation mondiale. Or j'ai constaté avec étonnement que, règle générale, on est très peu renseigné sur une organisation qui accomplit un merveilleux travail dans le domaine de la santé publique en luttant contre la maladie. La huitième assemblée de l'Organisation mondiale de la santé s'est réunie cette année à Mexico, et j'ai eu l'honneur d'être nommé par le gouvernement canadien pour faire partie de la délégation de notre pays à cette assemblée.

Qu'on me permette d'exposer brièvement les origines de l'OMS. En août 1946, le Canada devenait la troisième nation à ratifier la constitution. Les autres nations qui l'avaient ratifiée plus tôt étaient la Chine et le Royaume-Uni. Les représentants des divers pays étaient autorisés à accepter, sous réserve de l'approbation du Parlement. L'année suivante, le 7 avril 1948, on avait obtenu le nombre requis de ratifications et l'Organisation mondiale de la Santé devenait une réalité. La première assemblée de cet organisme a eu lieu à Genève.

En 1948, quelque 26 nations avaient ratifié la constitution; actuellement le nombre des membres atteint 84. Il est malheureux que la Chine et que neuf États de l'Est de l'Europe aient cessé de participer à cette œuvre louable. Cependant, 21 pays de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud en font partie. Le 6 août 1946, le Parlement canadien a approuvé la constitution signée à New-York le 22 juillet 1946. La résolution à cette fin avait été présentée par le premier ministre et j'avais eu l'honneur, au nom de l'opposition officielle, de déclarer que notre parti approuvait cette idée. J'estimais alors et je crois encore,—la réunion de Mexico n'a fait que me confirmer dans cette idée,—que nous faisons un pas vers la réalisation d'un noble idéal et que nous pourrions ainsi nous gagner la confiance et la bonne volonté d'autres nations dont les normes de santé publique ne sont pas aussi élevées que les nôtres et qui ont à résoudre des problèmes particuliers à leurs propres régions ou à leur situation géographique.

Je me suis reporté en arrière et j'ai relu avec satisfaction des parties du discours que j'ai prononcé à ce moment-là, il y a neuf ans. Après avoir eu l'occasion d'assister à une de ces grandes réunions, je suis plus convaincu que jamais que mes observations d'alors étaient appropriées. Je retrouve, à la page 4386 du Hansard du 6 août 1946, les observations que j'ai formulées au moment où la Chambre était saisie de cette résolution. Si je prononçais un discours cet après-midi,

[M. Blair.]

dans les mêmes circonstances, je pourrais répéter ce que j'ai dit mot pour mot:

Aucune frontière économique ou géographique ne devrait empêcher qui que ce soit de jouir de chances égales sous le rapport des soins médicaux. Les objets de la médecine devraient être d'ordre international, et uniformes dans le monde entier. Le Canada doit être représenté dans les organismes semblables des autres pays, en vue de prévenir les guerres et d'assurer à tous les peuples des services de santé convenables. L'époque actuelle est propice à l'établissement d'un organisme international qui a pour premier objectif d'assurer de meilleurs services de santé et d'hygiène à tous les pays. Des millions de gens dans le monde souffrent physiquement et mentalement des suites de la guerre. Une Organisation de la santé des Nations Unies contribuerait notablement au bien-être et au bonheur futurs de l'humanité. Maintenant que nous avons remporté la victoire militaire en Europe, la paix suscitera nombre de problèmes épineux. La meilleure façon de les résoudre, c'est de faciliter l'entente entre peuples en soulageant la souffrance.

J'ai terminé mon discours par les mots suivants:

Le projet de résolution donne à la coopération une étendue telle qu'elle devient quasi inconcevable, mais un fait reste acquis, c'est que, au milieu du trouble qui existe chez les peuples du monde, l'Organisation mondiale de la santé est appelée à accomplir plus pour favoriser la paix et la bonne entente que tout autre organisme dont disposent les nations. La guérison des souffrances de l'humanité dissipera l'ignorance et les préjugés. Pendant la guerre, nous avons beaucoup parlé du nouvel ordre mondial qui devait suivre la victoire. Édifions ce nouvel ordre mondial en conjuguant nos efforts pour éliminer la maladie et la misère. J'invite les membres du Parlement canadien à appuyer cette résolution à l'unanimité.

Nous entretenions à l'époque de grands espoirs, supposant que neuf ans plus tard le monde vivrait dans la paix. Cependant, le temps a passé et nous vivons aujourd'hui dans une période d'inquiétude. Toutefois, pour ce qui est de cette organisation, j'estime que, grâce à ses réalisations, elle conserve une grande influence et que nous devons continuer cette œuvre en cultivant l'esprit de collaboration entre tous les peuples dans un effort pour enrayer la maladie et la misère.

La délégation canadienne à la huitième assemblée mondiale avait à sa tête le D<sup>r</sup> P. E. Moore, directeur du service de santé des Indiens, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Faisaient également partie de la délégation, le D<sup>r</sup> O. H. Curtis, médecin hygiéniste en chef de la province de l'Île du Prince-Édouard; M. M. G. Clark, du ministère des Finances, M. T. J. Giles, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, qui exerçait les fonctions de secrétaire; le D<sup>r</sup> G. Roy, député de Labelle au Parlement et M. Allen Anderson, de l'ambassade du Canada à Mexico.

Je tiens à rendre hommage ici aux fonctionnaires qui ont fait partie de la délégation. Le D<sup>r</sup> Moore a été élu président du comité de l'administration, des finances et